

Conditions générales de vente.

- 1) Les tarifs s'entendent TVA comprise.
- 2) Il s'agit du Code de la route belge et concerne le permis B (voiture).
- 3) Les offres peuvent être modifiées à tout moment et ce, sans préavis. Que ce soit dans l'offre proposée, le prix ou la durée.
- 4) En cas d'abonnement ou de e-book, aucun remboursement ne pourra être exigé même si l'examen théorique du permis de conduire a été réussi avant la date d'échéance de l'abonnement.
- 5) En cas d'envoi des notes de cours par la poste, un prix forfaitaire est demandé par livret envoyé. Ce montant pourra être adapté en fonction des tarifs de La Poste. L'éditeur n'est pas responsable en cas de perte du colis lors de son acheminement. L'acheteur s'engage à fournir des données correctes pour l'envoi (nom, adresse...)
- 6) Les fichiers peuvent être modifiés à tout moment en fonction de l'évolution du Code de la Route, en vue d'amélioration du contenu ou de la présentation.
- 7) Les abonnements ont une durée limitée dans le temps. Il n'y a pas de reconduction automatique mais il est possible de renouveler les accès moyennant un nouveau paiement.
- 8) Tout achat sur ce site implique l'acceptation des présentes CGV. Si l'acheteur a plus de 18 ans, il accepte automatiquement toutes ces conditions. Si l'acheteur a moins de 18ans, il doit prendre connaissance de ces conditions générales de vente et avoir l'accord de son représentant légal. Ce site ne pourra être tenu responsable des achats fait par un mineur d'âge.
- 9) Propriété intellectuelle : Théo -Rit met à disposition son contenu le temps de l'abonnement. Celui-ci est non transmissible
- 10) Théo rit ne peut pas garantir l'accès à la plateforme en cas de maintenance technique ou de problème de réseau internet, de serveur ou de mauvais appareillage utilisé pour accéder à ce site.
- 11) Theo rit peut transférer ses droits et produits à un tiers. Si ceci devait se produire et que vous n'acceptez pas cette cession, il faudra clôturer votre compte.
- 12) En application des articles VI 83 et 84 du code du droit économique, l'élève sera en droit de solliciter, réciproquement à l'égard de Theo-rit, l'application des sanctions équivalentes que celles prévues à son encontre.